Fiche technique N° TB0397 ***02-05-2016*** Annule et remplace les éditions précédentes	**Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1** **PLAQUES DE PLATRE – TOILES DE VERRE** **ANCIENNES MAÇONNERIES :** BETON - ENDUIT DE CIMENT - BRIQUES **ANCIENNES PEINTURES :** HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES	**COLOR IDEM SATIN** **Peinture décorative satinée "spéciale grands chantiers"** **INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR** **8 à 10 m²/L**

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative à base de résine acrylique en phase aqueuse "spéciale grands chantiers".

Classification : **AFNOR NF T 36-005 : I 7b2**

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- **Intérieur :** surfaces murales (*plaques de plâtre – toiles de verre - anciennes peintures – anciennes maçonneries*).
- **Extérieur :** surfaces murales verticales (*anciennes peintures – anciennes maçonneries*).

Qualités dominantes :

- **Peinture spécialement conçue pour la réalisation de grandes surfaces.**
- **Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.**
- **Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné.**
- **Entretien facile.**
- **Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).**

Caractéristiques pratiques :

INT EXT

m²/L = 8 à 10 m²/L (selon le support) = 1 h = 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** satin
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement :** 1L - 3 L – 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,17 à 1,27 • **Extrait sec (pondéral) :** 41 à 45 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).**
  Ce produit contient max 30 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° : 14 %**

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés, bois et dérivés) :** imprimer avec notre **THELOPRIM** ou **PRIM IDEM**.
- **Sur fonds de maçonneries à l'extérieur :** imprimer avec notre **RAVALPRIM**.
- **A l'extérieur, si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **THÉLOCIDE**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le **THÉLOCIDE**, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur support ferreux :** appliquer notre sous-couche antirouille **VITFOND**.

Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- ***Après les travaux de préparation du support***, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Cas général :** Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- **Sur fonds neufs, appliquer 2 couches comme suit :**
    - 1ère couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
    - 2e couche de peinture non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **A l'extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **A l'extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C.**
- **A l'intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Stocker à l'abri du gel.
Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com**ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015